

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SAINT-FELIX-DE-LODEZ</p>		<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>République Française Commune de SAINT-FELIX-DE-LODEZ Département de l'Hérault Arrondissement de Lodève</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin, à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Joseph RODRIGUEZ, Maire.</p>	
<p>Nombre de membres En exercice : 15 Qui ont pris part : 14 Vote par procuration : 1</p>	<p>Présents : Mme Louisiane DELMAS ; Mme Eliette CAMUT; Mme Cristelle LENOIR ; M. Stéphane VAN LERBERGHE ; M. Anthony JEANJEAN ; M. Antonio GODOY ; Mme Karen MARCON ; Mme Maghnia MENGUS ; M. Romain DESRICHARD ; Mme Sophie SOUYRIS ; M. Samuel OLIVIER ; M. Gilles GROS</p>	
<p><u>Date de la convocation</u> Le 06/06/2024</p>	<p>Absents : M. Éric PEROLAT</p>	
<p><u>Date d'affichage</u> Le 21/06/2024</p>	<p>Absents excusés : Mme Marie-Pierre VERNET (Procuration à Sophie SOUYRIS) ;</p>	
<p>N° 2024-31</p> <p><u>Objet :</u></p> <p>Actualisation de la longueur de voirie communale</p> <p><u>ACTES</u></p>	<p>Le Maire explique au Conseil Municipal que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) allouée chaque année, par l'Etat à la commune, prend en compte comme élément de calcul la longueur de la voirie. La dernière délibération et ses annexes font apparaître une longueur de voirie de 13 268 mètres.</p> <p>Monsieur le Maire propose de classer dans le domaine public communal l'Impasse de la Lucques, nouvellement créée, qui mesure 26 mètres. Cela portera la longueur de voirie à 13 294 mètres.</p> <p style="text-align: center;">LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Après avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> - DECIDE de classer dans le domaine public communal l'Impasse de la Lucques - DECIDE d'actualiser la longueur de voirie communale. - PRECISE qu'un tableau récapitulatif sera joint à la délibération. <p style="text-align: right;">Fait et délibéré à SAINT-FELIX-DE-LODEZ, le 13 juin 2024.</p> <p>Le secrétaire de séance Louisiane DELMAS</p>  <p style="text-align: right;">Le Maire, Joseph RODRIGUEZ</p>  <p>- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité, - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr</p>	

ACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE

Date de mise à jour du tableau : 17/06/2024

Travail effectué à partir du cadastre

N° ordre	Appellation	Descriptif	Référence annexe	Longueur (mètres)
01	Chemin de la Californie	Carrefour route de Saint Guiraud au ruisseau de trénols	A01	477
02	Chemin des Englores	Chemin de la Californie à la fin de la parcelle A 511	A02	550
03	Chemin des Clapouses	De l'extrémité du chemin du mazet (parcelle A336) à la limite communale	A03	357
04	Chemin de Chipre	Du rond point sur la route de Saint-Guiraud à la limite communale	A04	375
05	Lotissement le Burget	Voirie du lotissement zone de retournement comprise	A05	103
06	Chemin des plaines	De l'avenue de l'enclos à la sortie sur l'avenue marcellin albert	A06	905
07	Chemin de Largeteille	Fin du Chemin Sainte brigitte au ruisseau de l'argenteille	A07	937
08	Chemin de Labiras	Du rond point en sortie d'autoroute à la limite communale	A08	1100
09	Rue du Fournil	De l'Avenue Marcellin Albert au croisement entre la callade et le chemin de La Roque	A09	62
10	Chemin des Abades	Depuis la zone de retournement au chemin de la roque	A10	371
11	Chemin de la Roque	De la fin de rue du fournil (parcelle E82) à la route de jonquières	A11	203
12	Rue du cimetière	Du chemin de la Roque au cimetière	A12	66
13	Rue de l'Airal	De la route de Jonquières au Chemin de Sainte Brigitte	A13	162
14	Impasse des Abades	Du chemin des abades au bout de l'impasse (parcelle A275)	A14	275
15	Rue de l'ancien courrier	Rue du Capitoul à l'avenue de l'enclos	A15	212
16	Avenue de l'enclos	De l'avenue Marcellin Albert au chemin du riou	A16	330
17	Chemin des Horsbiels	Du chemin des Crassières à l'avenue Cardinal de Fleury	A17	223
18	Chemin des Crassières	De l'avenue Xavier Montrouzier à l'extrémité du chemin	A18	290
19	Rue des hirondelles	Chemin des horsbiels à la parcelle E744	A19	100
20	Impasse de la Gloriette	Parcelle A378	A20	101
21	Chemin du Mazet	Chemin des Englores à la parcelle A 336	A21	133
22	Lotissement la Capelle	Voirie du lotissement	A22	106
23	Chemin des oliviers	Chemin de la Roque jusqu'au croisement avec le chemin de saint saturnin	A23	473
24	Impasse des enclos	Avenue Cardinal de Fleury jusqu'au bout de l'impasse	A24	85

25	Chemin des Pensières	Prolongement du chemin des oliviers jusqu'à l'ancien chemin de Saint André de Sangonis	A25	200
26	Chemin de Saint Saturnin	Commence à l'extrémité du chemin des oliviers et se termine par un croisement avec l'ancien chemin de Saint André de Sangonis	A26	310
27	Ancien Chemin de Saint André de Sangonis	Route de Jonquières jusqu'à la mite communale - parcelle A 207	A27	540
28	Rue de la Farigoule	De la route de saint guiraud au chemin des abades	A28	155
29	Impasse de la Tramontane	De la rue de la farigoule à la fin de l'impasse	A29	90
30	Impasse des servants	De la rue du chasselas à la fin de l'impasse	A30	60
31	Rue des chasselas	Chemin des olivier à l'impasse des abades	A31	110
32	Rue de Lodève	De l'Avenue cardinal de Fleury à la place Marcel Compan	A32	161
33	Les terrasses fleuries	Voirie entre la rue des hirondelles et le chemin des Crassières	A33	100
34	Chemin du Riou	Chemin des Crassières à l'avenue de l'enclos	A34	800
35	Rue des écoles	De la route de Saint Guiraud au chemin des abades	A35	190
36	Chemin de Sainte Brigitte	De l'avenue Marcelin Albert au croisement avec le chemin de Largeteille	A36	500
37	Chemin de Mayerens	Fin du chemin Sainte brigitte à la limite communale	A37	930
38	Lotissement le Clos Saint Vincent	Voirie du lotissement	A38	165
39	Chemin de Frigoulet	Autoroute -parcelle de l'Etat jusqu'à l'avenue de l'enclos	A39	400
40	Rue Capitoul	Avenue Marcellin albert jusqu'à la placette	A40	109
41	Rue du Barry	Avenue Xavier Montrouzier jusqu'à la route de Ceyras	A41	140
42	Rue de la Forge	Avenue Xavier Montrouzier jusqu'à la rue du barry	A42	35
43	Rue Malbesc	Place marcel compan jusqu'à la rue du capitoul	A43	59
44	Rue du Moulin à huile	Avenue xavier montrouzier jusqu'à la place Marcel Compan	A43	62
45	Impasse des chênes	Du Chemin des abades au bout de l'impasse (parcelle A546)	A45	46
46	Rue des jasmins	De la RD 141 au chemin des Crassières	A46	80
47	Cour du château	Du portail au fond de la cour à l'entrée de la cour	A47	30
48	Impasse de la Lucques	Voirie du lotissement	A48	26
TOTAL				13294



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Légende

- Bassement
- AZ Tax lieu-dit
- AZ Tax détail topo
- AZ Tax hydrographie
- AZ Tax voie privée (dans la voie)
- AZ Tax voie publique (dans la voie)
- AZ Numéro de voie (dans la voie)
- AZ Lettre d'ordre de subdivision fiscale
- AZ Numéro de parcelle
- Fiche de renvoi
- Commune
- Voie ferrée
- Point de canevass
- Pylone
- Calvaire
- Linéaire formant détail topo
- Ligne de transport de force
- Surface formant détail topo
- Cimetière
- Sens d'écoulement
- Cours d'eau
- Pièce d'eau (piscine, étang...)
- Axe de voie
- Détail linéaire du réseau routier, pont
- Limite de voie privée
- Détail du réseau routier, pont, viaduc
- Bâti Religieux
- Bâti léger
- Bâti privé
- Halle non mitoyenne
- Halle mitoyenne
- Closure non mitoyenne
- Closure mitoyenne
- Fosse non mitoyen
- Fosse mitoyen
- Mur non mitoyen
- Mur mitoyen